

Du registre aux délibérations du  
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui  
suit :

**Administration Communale**

**Séance du 22 juin 2009.-**

**de**

**M O R L A N W E L Z**

**Réf. cc/09/07/19/JCD.-**

**ORDRE DU JOUR :**

19. Bilan financier et rapport d'activités 2008 de l'ASBL « Antenne Centre  
Télévision » - Notification.-

**Sont présents :** MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;  
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. ALEV Nebih, FACCO  
Giorgio, Echevins ;  
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, BODEUX Bernard, Mme  
BILLIET Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-  
Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY Geneviève, DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-  
MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN  
Philippe, MATTIA Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF  
Jean-Marie, BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux  
et M. BURION Michel, Secrétaire communal.

**Le Conseil Communal : en séance publique :**

**PREND CONNAISSANCE :** du bilan financier et du rapport d'activités 2008 de  
l'ASBL « Antenne Centre Télévision », conformément à l'arrêté de la Région  
Wallonne portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux du  
24 avril 2004 et au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation en  
ses articles L3331-1 à L3331-9.

Association	Montant	Article	Année	N° compte
Antenne Centre	24.372,00.- €	7621/332/02	2009	271-0008571-67

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,  
(s) M. BURION

Le Président,  
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,